

Société de développement commercial du Vieux-Montréal – Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget

Tenue le 22 septembre 2022, à 10h16

Espace A, Centre PHI
315, rue Saint-Paul Ouest

Sont présents :

58 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration
M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique
Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle. Sur la proposition de Me Robert Astell (Astell Caza De Sua, avocats), appuyé par Dimitri A. Antonopoulos (Corner Collection), l'Assemblée générale du budget est déclarée ouverte à 10h16.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents à l'assemblée que Mme Anita Ramacieri puisse présider cette Assemblée générale du budget et que Mme Yeliz Aydin en soit nommée la secrétaire d'assemblée. Sur la proposition de Me Robert Astell (Astell Caza De Sua, avocats), appuyé par Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Québec Canada) cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente d'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare l'Assemblée générale du budget conforme en informant les membres présents qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2023
7. Présentation et adoption du budget 2023
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Hélène Simonin (Cirque Éloïze), appuyée par M. Jean-Cédric Callies (Hôtel Gault).

Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2021 a été acheminé à tous les membres par envoi électronique.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 9 septembre 2021, tel que présenté, est proposée par Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Québec Canada), appuyée par Mme Marie-Josée Robitaille (Musée Pointe-à-Callière).

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du plan d'action 2023

La présidente de l'assemblée générale du budget demande au directeur général de présenter le plan d'action de la SDC pour l'année 2023.

Le directeur général présente le Plan d'Action 2023 qui englobe les mêmes grandes fonctions que la présente année et qui est toujours axé vers la mission de l'organisation.

En bref, voici les volets couverts par le directeur général lors de la présentation du Plan d'Action 2023 de la SDC Vieux-Montréal.

- **Continuité des activités déjà entreprises en plaçant les membres au cœur des activités.**
- **MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - ♦ Programme d'embellissement 2023 : plantation, arrosage et coordination de près de 200 bacs Versailles ainsi que des nouveautés planifiées dans le secteur Est.
 - ♦ Programme d'illumination 2023 : achat de nouveaux décors, maintien et installation des structures lumineuses sur l'ensemble du territoire.
 - ♦ Projets d'aménagement 2023 : aménagement des aires de repos hivernales, aménagement de la ruelle Saint-Amable (décors hivernal et estival) ainsi que des îlots d'accueil visiteur.
- **SERVICE AUX ENTREPRISES**
 - ♦ Maintien des visites terrain hebdomadaires en entreprise et déploiement de stratégies d'interventions ciblées.
 - ♦ Création de partenariats visant l'accès à des formations gratuites et du coaching personnalisé pour les membres.
 - ♦ Bonification des outils de communication corporatifs.
 - ♦ Démarches de mise à niveau du portrait démographique, commercial et entrepreneurial du Vieux-Montréal (Postpandémie).
- **RAYONNEMENT**
 - ♦ Promotion de la destination visant la clientèle de visiteurs externes : campagnes promotionnelles hivernale et estivale ainsi que des bonifications publicitaires spéciales en saison hivernale.
 - ♦ Promotion intra-quartier et maillage des clientèles locales : programmation de *Sorties Gens du Vieux* 2023 et de la *Soirée District Party* 2023.
 - ♦ Amplification de la stratégie de communication numérique et sociale en

multicanal.

- **EXPÉRIENCE VISITEUR**

- ♦ Production : Zone musique Place d'Armes 2023, expos photo 2023, *La Classique* Vieux-Montréal 2023 (tournoi de pétanque annuel).
- ♦ Soutien : reconduction du *Programme de soutien à l'offre culturelle* du Vieux-Montréal, permettant de soutenir et d'encourager la création d'activités culturelles gratuites au sein de nos établissements muséaux et nos centres de diffusion d'art.

- **COHABITATION, MILIEU SOCIAL ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- ♦ Reconduction de l'entente tripartite avec le SPVM et l'arrondissement de Ville-Marie.
- ♦ Maintien du positionnement partenaire sur différents comités pour la cohabitation des différents usagers du milieu.
- ♦ Maintien des relations avec le milieu résidentiel du Vieux-Montréal.

- **ENJEUX STRATÉGIQUES**

- ♦ Représentation auprès de l'environnement externe.
- ♦ Rôle de service-conseil auprès des intervenants concernant l'usage du domaine public ou ayant une incidence sur les opérations commerciales.
- ♦ Développement de la stratégie macro-économique avec de nouveaux joueurs dans le Vieux-Montréal.
- ♦ Amélioration de la prise de mesure d'achalandage sur le territoire permettant de déceler des tendances relativement au flux de visiteurs journaliers et saisonniers en cherchant notamment à améliorer la planification opérationnelle et/ou commerciale.

Le directeur général termine sa présentation du Plan d'Action 2023.

La présidente d'assemblée permet l'ouverture d'une période de questions et cède la parole à M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) qui remercie en premier le directeur général de la SDC pour la présentation des activités à venir en 2023.

Ensuite, M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) s'exprime sur l'étude de marché planifiée en 2023. Cette étude de marché a comme objectif de faire une mise à niveau du portrait démographique, commercial et entrepreneurial du Vieux-Montréal dans un contexte postpandémique. M. Di Candido (Échos Montréal) partage son expérience en termes de réalisation d'étude de marché en faisant référence à celle réalisée pour sonder l'intérêt de la communauté du Vieux-Montréal quant à l'établissement d'un marché maraîcher dans le quartier. Il indique qu'avant tout, le questionnaire doit être bien préparé.

La présidente d'assemblée remercie M. Di Candido (Échos Montréal) pour ses commentaires et ensuite, offre la parole à M. Jean-Charles Savard (Photo Service).

M. Jean-Charles Savard (Photo Service) aborde l'enjeu complexe du manque de stationnement dans le Vieux-Montréal. Il indique qu'avec l'installation des terrasses, l'aménagement des pistes cyclables et l'existence de nouveaux chantiers, des places de stationnement sont enlevées chaque jour dans le quartier. M. Savard ajoute que des nouveaux résidents et commerçants continuent de s'installer dans le Vieux-Montréal malgré cette problématique du stationnement. Il propose donc que l'enjeu prioritaire du stationnement soit traité par l'étude de marché qui sera faite par la SDC Vieux-Montréal.

Mme Catherine Archambault (Mlle Catherine) partage également ses commentaires à propos des enjeux de mobilité dans le quartier. Cette dernière suggère notamment la possibilité d'offrir des services de navettes entre la station de métro Champ-de-Mars et les attractions touristiques majeures dans le Vieux-Montréal.

La présidente d'assemblée fait un sommaire des commentaires des membres présents et souligne que **la question de mobilité** préoccupe les gens du quartier.

7. Présentation et adoption du budget 2023

La présidente d'assemblée invite le directeur général à présenter le budget 2023 de la SDC.

M. Mario Lafrance propose aux membres de la SDC que le budget 2023 soit identique à celui des deux dernières années. Étant donné le fait que nos membres sortent tout juste d'une période éprouvante de pandémie, il est préférable de ne pas exiger d'augmentation de budget ni d'indexation au coût de la vie pour l'année 2023.

La proposition consiste donc en un maintien du statu quo. Nous répéterons ce qui a été fait au cours des deux dernières années, soit en 2021 et en 2022.

En conséquence, la cotisation annuelle minimale des membres demeurera à 110,00 \$ et la cotisation annuelle maximale, à 5 500,00 \$. Le budget 2023 de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique sera ainsi de 1 581 000 \$ au total. Les dépenses seront gérées en fonction de cette réalité financière de la SDC.

VIEUX -
MONTRÉAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Le budget 2023 sera identique aux budgets 2021 et 2022 et ce, sans modification dans les postes budgétaires. Le budget 2023 de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique sera ainsi de 1 581 000 \$ au total. Dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC sera de 1 564 000 \$. Un montant de 17 000 \$, provenant de revenus d'intérêts escomptés, s'ajoutera aux cotisations des membres. Il n'y aura pas d'indexation annuelle au coût de la vie, la cotisation annuelle minimale sera maintenue à 110,00 \$ et la cotisation annuelle maximale, à 5 500,00 \$.

L'adoption du budget pour l'année 2023, tel que présenté, est proposée par M. Dimitri K. Antonopoulos (Gray Collection/Groupe Immobilier VP Inc.), appuyé par M. Georges Coulombe (Gestion Georges Coulombe Inc.).

Adopté à l'unanimité.

(Résolution B2022-1004)

8. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les membres présents dans la salle pour leur déplacement et leur participation. La levée de l'Assemblée générale du budget est proposée par Mme Angèle Vermette (Guidatour), appuyée par Mme Myriam Achard (Centre PHI – Créations Diving Horse – DHC/Art), à 10h44.

Adoptée à l'unanimité.

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Yeliz Aydin
Secrétaire d'assemblée